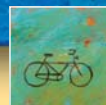




Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Ecomobilité scolaire à Nantes (44)

Ecoles Longchamp, Mulotière, Gay Lussac et Fraternité



Exemples à suivre ...



Fortement sensibilisées par l'association « Place au vélo » et suite à un appel à partenariat lancé par l'ADEME, 4 écoles nantaises décident en 2002, de compléter les lignes d'autobus pédestre déjà en place par un vélobus afin de favoriser l'activité physique des enfants et de résoudre les problèmes d'encombrements, de qualité de l'air et d'insécurité routière engendrés par la circulation des voitures aux heures de ramassages scolaires...

CHIFFRES CLÉS



Lancement : **2002**

20 lignes de vélobus opérationnelles

130 élèves inscrits

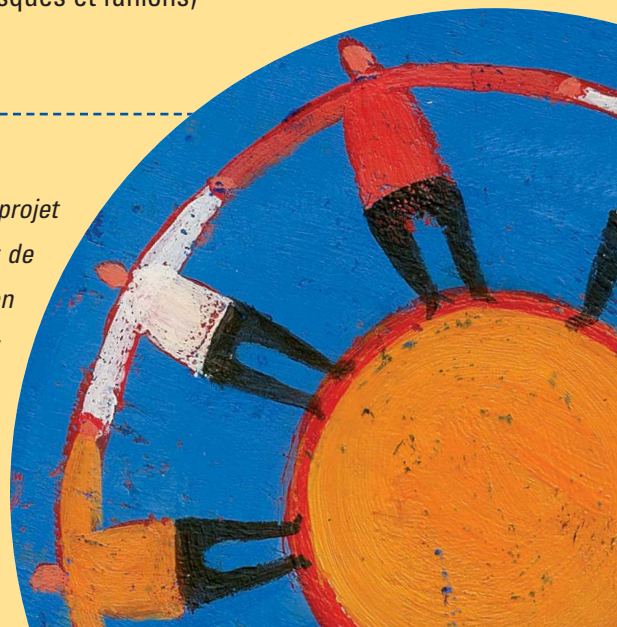
28 kilogrammes de CO₂ évités par jour de vélobus

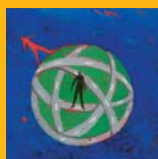
Coût : 2 000 € d'investissement (casques et fanions)

TÉMOIGNAGE

Dominique DUPONT
Permanent de l'association
« Place au vélo »

« Le vélobus peut parfaitement s'intégrer au projet d'école et au contrat éducatif local. Avant de lancer le vélobus, il est important de bien identifier les porteurs du projet et de trouver un coordinateur qui en assure la pérennité. »





SÉCURITÉ, PÉDAGOGIE ET ENVIRONNEMENT : UN TRIO GAGNANT

DÉFINITION

L'écomobilité scolaire comprend l'ensemble des actions permettant de repenser les trajets domicile-école autrement qu'en utilisant la voiture. Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre d'une réflexion globale portant sur différentes solutions : aménagement des infrastructures et des accès au profit des modes doux (cheminements piétonniers, voies cyclables, signalétiques...), amélioration des dessertes de transport en commun et promotion de l'ensemble de ces modes (transports collectifs, vélo, marche). On parle alors de Plan de déplacements établissement scolaire (PDES). Une démarche d'écomobilité scolaire peut cependant être plus ciblée en se concentrant sur une seule action telle que l'organisation d'autobus pédestres ou de vélobus. Il s'agit de faire appel aux parents et/ou à des bénévoles pour organiser et encadrer les trajets domicile-école à pied ou à vélo. Ces actions sont souvent initiées à la suite d'une opération événementielle lancée dans le cadre de la semaine internationale « Marchons vers l'école ». L'ADEME soutient fortement ces opérations qui présentent un double intérêt. Elles apportent en effet des alternatives concrètes à l'usage de la voiture et contribuent à sensibiliser parents et élèves aux enjeux environnementaux liés à leurs habitudes de transport.

La part des élèves accompagnés en voiture à l'école a doublé ces 25 dernières années. Cette part ne cesse d'augmenter et aujourd'hui, pour les écoles primaires, **40 % des trajets sont effectués en voiture** alors que 90 % de ces trajets font moins de 1 kilomètre. Il en résulte **des problèmes d'encombrement de l'espace public** (embouteillage, stationnement anarchique), **un impact négatif sur la qualité de l'air** et **une certaine insécurité routière**. Pour y remédier, les démarches d'écomobilité scolaire permettent de **repenser les trajets domicile-école** autrement qu'en utilisant la voiture. À ce titre, elles privilégient l'utilisation des modes de déplacements « doux » : **la marche à pied et le vélo**.



À Nantes, l'association « **Place au vélo** » œuvre dans le but de promouvoir l'utilisation du vélo en milieu urbain. Parmi ses nombreuses actions, elle sensibilise les scolaires de l'agglomération nantaise à la pratique du vélo. En 2002, l'ADEME des Pays de la Loire lance **un appel à partenariat** pour expérimenter des opérations de **ramassage scolaire à pied ou à vélo** sur l'année scolaire 2002-2003. Saisissant cette opportunité, l'association « Place au vélo » décide alors d'accompagner les écoles **Longchamp, Mulotière, Gay Lussac et Fraternité** dans la mise en place de leur vélobus. Il est décidé de faire fonctionner le vélobus, dans un premier temps, uniquement le samedi, jour où le trafic automobile est moins dense.

Pour ces 4 établissements, l'objectif est de décongestionner et de sécuriser leurs abords mais aussi, sur un plan plus pédagogique, de sensibiliser élèves et parents à l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.



UN PROJET BIEN ENCADRÉ

Pour initier le vélobus, « Place au vélo » a d'abord organisé une opération test lors d'une journée « **En ville, sans ma voiture** » suivie de nombreuses journées d'information dans la Communauté urbaine de Nantes. Suite au succès obtenu par ces initiatives, **20 lignes de vélobus fonctionnant chaque samedi** sont mises alors en place pour les écoles primaires de Longchamp, Mulotière, Gay Lussac et Fraternité. Pour un tel projet comportant l'implication de plusieurs écoles et la mise en place de nombreuses lignes de vélobus, **l'expertise de l'association « Place au vélo » a constitué un vrai plus**. Au sein des écoles, la démarche a par ailleurs nécessité **une implication forte** de la direction, des professeurs et des parents. Au total, **une quarantaine d'accompagnateurs** bénévoles ont été recrutés parmi les parents d'élèves, les enseignants et des membres de l'association.

Une fois les modalités de fonctionnement des vélobus définies, **l'Inspection académique a été consultée** pour donner son accord. **La sécurité des enfants étant un point clé**, l'ADEME et la ville de Nantes ont financé des casques, des fanions et des chasubles. Enfin, dans le but de rassurer parents et accompagnateurs, **chaque élève a passé un test** préalable à son inscription : conduite du vélo, conformité des équipements, respect du code de la route, réaction face aux obstacles et imprévus...

UNE ORGANISATION SANS FAILLE



Dans le cadre d'un vélobus, des parents et/ou des bénévoles organisent et encadrent les trajets domicile-école des élèves à vélo. En couvrant des distances plus grandes que les autobus pédestres (convois à pied), les vélobus sont des outils particulièrement bien adaptés aux élèves de fin de primaire, collège et lycée. Les circuits de vélobus à Nantes font 2 km en moyenne et couvrent un périmètre de 2 km autour des écoles. Les convois sont organisés généralement le samedi, en raison d'une circulation automobile allégée.

Concrètement, les opérations de vélobus sur les 4 écoles nantaises ont été coordonnées par l'association « Place au vélo » qui dispose d'une grande expertise et d'une certaine expérience de ce type d'opération sur l'agglomération nantaise. Des bénévoles de l'association aident d'ailleurs fréquemment à l'encadrement des vélobus.

Comme un bus, le vélobus respecte une ligne, des arrêts, des horaires. À Nantes, le vélobus effectue le ramassage de 130 élèves sur un réseau de 20 lignes de vélobus établi en fonction des lieux de résidences

des enfants. En moyenne la durée des trajets varie de 10 à 20 minutes. L'entretien du vélo est du ressort des parents. Les risques, quant à eux, sont entièrement couverts par les assurances de l'école et de « Place au vélo », par la responsabilité civile des parents et par l'assurance scolaire des élèves. A cet égard, notons qu'aucun accident n'a été recensé à ce jour.

Le cercle vicieux

Les parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture

Les parents sont inquiets pour la sécurité de leurs enfants



Le trafic automobile s'accroît

Les accès à l'école sont de moins en moins sûrs

Le cercle vertueux

Plus d'enfants vont à l'école à pied ou en vélo

Le sentiment de sécurité augmente, les parents sont rassurés



Le trafic automobile diminue

Les accès à l'école sont plus sûrs



POUR EN SAVOIR PLUS

Auprès de l'ADEME :

Délégation Pays de la Loire
Tél : 02 40 35 68 00

Auprès de « Place au vélo » :

Dominique DUPONT
Permanent

Ressources ADEME :

- *Inventons de nouveaux chemins vers l'Ecole* ADEME Editions, ref. 4457
- *PDES : Affiches de sensibilisation* ADEME Editions, ref. 4823
- *Vélo...bus, Pédi...bus. Tout le monde y gagne* (DVD, CD, K7). ADEME Pays de la Loire (www.ademe.fr/paysdelaloire)
- Des aides financières : www.ademe.fr/htdocs/Frame_aides.htm
- ... et aussi :
- Place au vélo : www.nantes.fubicy.org
- *Marchons vers l'école* : www.iwalktoschool.org
- *Aller vers l'école* : www.schoolway.net
- Sécurité routière : www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr
- EPODE : www.villesante.com/epode

Pour plus d'information
sur les ressources ou les aides
de l'ADEME, contactez votre délégation
régionale (adresses en ligne sur
www.ademe.fr)

UNE PARTICIPATION ACTIVE AU VÉLOBUS

Depuis son lancement en 2002, l'opération rencontre un franc succès. Vingt lignes de vélobus ont été créées sur l'ensemble des 4 établissements et le taux de participation des élèves est de 70%. L'impact environnemental est encore modeste du fait d'une fréquence limitée à un jour par semaine. Ce résultat doit toutefois être ramené aux faibles coûts de la démarche (2 000 € seulement). Par ailleurs, l'efficacité de l'opération est grande puisqu'elle permet une réduction de moitié des émissions de polluants et de gaz à effet de serre chaque jour de vélobus.

Impact environnemental par jour de vélobus

Energie	- 4 litres d'essence
Gaz à effet de serre	- 28 kg de dioxyde de carbone (CO ₂)
Polluants atmosphériques	- 91,6 g d'oxydes d'azote (NOx)
	- 13 g de particules
	- 68 g de composés organiques volatiles (COV)
	- 732 g de monoxyde de carbone (CO)

Soit une
réduction de
l'ordre de 50%
des émissions
journalières

Au-delà, le vélobus a également permis de :

- participer à l'éducation routière des élèves ;
- créer du lien social en facilitant les contacts entre les parents ;
- contribuer à la santé des élèves et notamment de lutter contre l'obésité en milieu scolaire.

Les participants étant satisfaits du service proposé, « Place au vélo » cherche aujourd'hui à mobiliser la ville de Nantes pour étendre la démarche aux autres jours de la semaine et à d'autres écoles.

Se déplacer autrement : on est tous gagnants !

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Direction de l'Air, du Bruit et de l'Efficacité Energétique
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15 - France
Tél : 33 1 47 65 20 00 - Fax : 33 1 47 65 22 29
www.ademe.fr